

Guide de dépôt des appels à manifestation d'intérêt 2018

Février 2018

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation lance la troisième édition de l'AMI Transformation Pédagogique et Numérique qui vise à soutenir des projets contribuant à accroître la réussite des étudiants. Ce document présente la procédure de dépôt d'une candidature.

Calendrier et URL de dépôts

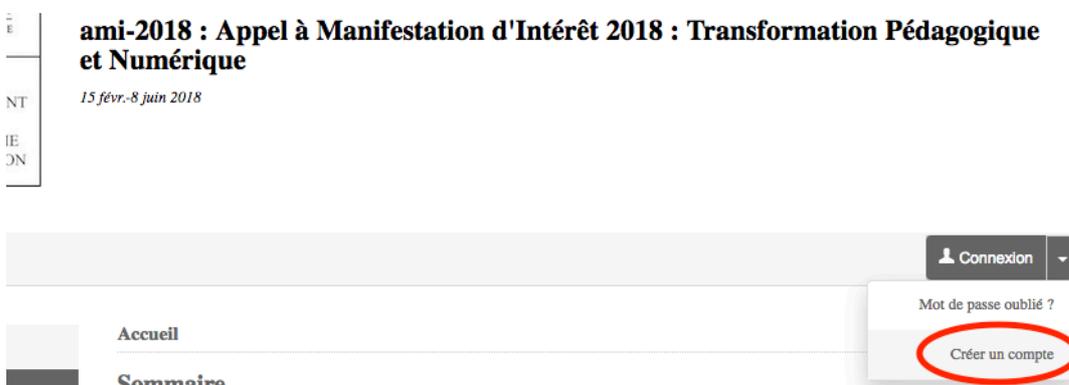
Etapes	Dates
• Lancement AMI_2018	31-01-2018
• Envoi du projet initial par les candidats	15-03-2018
• Communication des résultats de pré-sélection des projets par le jury (composés d'experts de la DGESIP)	02-05-2018
• Accompagnement (demandes de précisions et/ou d'amélioration) des projets pré-sélectionnés	du 03-05-2018 au 07-06-2018
• Envoi par les candidats des projets révisés en fonction des commentaires produits par le jury sur les projets initiaux pré-sélectionnés	08-06-2018
• Communication des résultats de la sélection finale des projets par le jury	09-07-2018
• Notification aux établissements	A partir du 10 juillet 2018

La date limite de dépôt du projet initial est fixée au 15 mars 2018. Celle des projets révisés est fixée au 8 juin 2018. Les dépôts se font sur la plateforme Sciencesconf : <https://ami-2018.sciencesconf.org>.

Étapes de dépôt

1. Créer un compte sur Sciencesconf

Rendez-vous sur la page de [dépôt](#) : et connectez vous. Si vous n'avez pas de compte sur Sciencesconf vous pouvez en créer un, à partir du menu déroulant "*Connexion*" (en haut à droite) en choisissant "*Créer un compte*" :



Remplissez ensuite les champs requis.

2. Télécharger le formulaire de dépôt de candidature

Dans le menu de gauche vous trouverez le formulaire de dépôt de candidature.



Ce fichier au format PDF constituera votre dossier qui présentera :

- une brève auto-évaluation (AFOM - Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces),
- les acquis de(s) l'établissement(s) dans le champ de la transformation pédagogique, leurs limites et leurs marges de progrès,
- la capacité de(s) l'établissement(s) à proposer un modèle pédagogique à même d'entraîner un changement pérenne, soutenu par un modèle économique pertinent.

Vous pouvez aussi déposer des document(s) de soutien officiel (10 au maximum) de la direction de l'établissement porteur, récapitulant le ou les projet(s) soumis dans le cadre de cet AMI accompagné d'avis, voire de priorisation en cas de candidatures multiples.

3. Déposer

Lorsque votre candidature est prête rendez vous sur <https://ami-2018.sciencesconf.org> et connectez-vous .



Cliquez ensuite sur "*Dépôts*" puis sur "*Déposer la communication*" et renseignez les métadonnées de votre projet : titre, résumé, thématique, date de production et mots clés.

Suivez ensuite les étapes. Dans le panneau "Fichier(s)" vous devez déposer dans la section "*Communication*" le "*Formulaire de dépôts de candidature*" préparé au préalable. Les documents de soutien sont à déposer dans la section "*Données supplémentaires*".

Dans le panneau récapitulatif, vérifiez que toutes les informations sont justes. Vous pouvez revenir en arrière pour effectuer des corrections grace au menu :



Si tout est exact, cliquez enfin sur "*Déposer*" :

Déposer

Plus d'informations

Page de l'appel à candidature sur le site du MESRI :
<http://www.sup-numerique.gouv.fr/cid125529/appe-manifestation-interet-2018-transformation-pedagogique-numerique.html>

Page de Dépôt sur Sciencesconf : <https://ami-2018.sciencesconf.org>

Contact : ami.mipnes@enseignementsup.gouv.fr